



Modalités de la garantie sur le matériel

Modalité de la garantie

VXL Instruments (VXL) garantit les conditions et modalités suivantes ainsi que le matériel VXL exempt de vices, à compter de la date d'achat par l'acheteur original. La date d'achat doit être déterminée par une preuve valide d'achat, qui doit être imprimée sur la machine et indiquer ;

- Le nom du revendeur
- La date d'achat
- Le numéro du/des modèle(s) acheté(s)
- Les numéros de série du matériel acheté

« Tous les clients légers (série TCxxxx) et clients Zéro (VXL Vtona V100) de bureau VXL, sont garantis 3 ans, Remis à l'Expéditeur (RE). L'Itona VXL-Lenovo Notebook 14" (TL4xxx) est également garanti 3 ans, alors que l'Itona 11" Notebook VXL-Lenovo (TL1xxx) et la série Integrated (TIxxxx), sont garantis 1 an, et tous les autres modèles sont uniquement garantis 1 an ; si spécifié sur la fiche technique informative sur le produit. »

VXL réparera tout vice de ce type ou remplacera le matériel, à sa seule discrétion et conformément aux modalités de cette garantie. Les responsabilités de VXL, conformément à cette garantie, seront limitées aux réparations et aux remplacements. VXL ne garantit que les clients légers de bureau (série TCxxxx) pendant 3 ans. L'Itona Notebook et la série Integrated (respectivement TLxxxx et TIxxxx), tous autres modèles, claviers, souris et accessoires concernés, ne sont garantis que lors des premiers 12 mois à compter de la date originelle d'envoi.

Les écrans et tout matériel optionnel externe, vendus par VXL, sont garantis directement par les fabricants des écrans et du matériel optionnel, et non par VXL, et VXL ne pourra en être tenue responsable. Conformément à cette garantie, VXL réparera et remplacera, à sa discrétion, le matériel défectueux ainsi que les composants concernés lors des heures normales de travail de VXL.

VXL n'enverra pas le matériel de remplacement à moins que la pièce ou le matériel défectueux ne soit reçu à l'usine VXL, ou au dépôt de SAV, à moins que VXL ne donne son accord par écrit pour procéder autrement. VXL peut envoyer, à sa discrétion, du matériel de remplacement avant réception du matériel défectueux. L'acheteur doit communiquer le numéro de modèle et de série du matériel défectueux, au moment de la demande d'envoi sous garantie. Une Autorisation de renvoi de matériel (soit RMA en anglais) doit être obtenue du SAV de VXL, avant d'envoyer le matériel à l'usine.

Pour faire valoir la garantie VXL, contacter le SAV de votre région ci-dessous et décrire la nature du vice ou de la panne et, le cas échéant, obtenir un numéro de RMA. Emballer l'appareil dans son emballage original ou un emballage équivalent, en indiquant clairement et visiblement le numéro de RMA. S'assurer que tous les frais d'envoi soient payés et qu'une assurance soit prise sur le colis pour couvrir le prix de l'appareil lors du transport. VXL ne sera responsable de l'appareil qu'après livraison signée au centre de SAV.

Si vous achetez un client léger VXL modifié ou usagé (n'étant plus couvert par la garantie) lors d'enchères sur Internet ou système similaire, VXL ne peut garantir un SAV de premier et second niveau. Dans ce cas, il vous faudra contacter directement le vendeur de l'appareil. Pour des raisons de garantie, VXL ne procure pas de consignes ni d'assistance quant à la manipulation technique de vos appareils ci-dessus, autres que les caractéristiques sur les produits.

Centres internationaux de SAV de VXL

Europe, Moyen-Orient et Afrique	États-Unis et Amériques
VXL INSTRUMENTS LIMITED Tél. + 44 161 7754755 Fax. + 44 161 7754866	VXL INSTRUMENTS (USA) Tél. +1 281 305 1800 Fax. +1 713 589 2603
Inde, Chine, Asie SE, Japon, Australie & Nouvelle Zélande	
VXL INSTRUMENTS LIMITED INDIA Tél. +91 (0) 80 28 52 32 52/3 Fax. +91 (0) 80 28 52 00 95	

Vous ne pourrez faire valoir la garantie si, d'après VXL, le matériel ou la pièce a été utilisé incorrectement, utilisé de façons abusives, de façons négligées, a été sujet à un accident, à une catastrophe naturelle, à un problème externe d'électricité, à des surtensions ou à des pannes, à des dégâts lors du transport, à des agissements concernant lesquels VXL, ses distributeurs ou revendeurs n'ont aucun contrôle, ou à un mauvais entretien ou à une mauvaise réparation ou modification faite par une personne autre que celles du centre de SAV agréé par VXL. Vous ne pourrez également pas faire valoir la garantie si le numéro de série du matériel a été retiré, abîmé ou modifié de quelle que façon que ce soit. Cette garantie de couvre pas les pièces, accessoires, matériel informatique ou articles supplémentaires des autres fabricants à moins d'autorisation écrite de VXL.



Modalités de la garantie sur le matériel

Les seuls recours exclusifs à la disposition de l'acheteur, conformément à cette garantie, seront la réparation et le remplacement des pièces défectueuses comme décrit ci-dessus.

Règlement concernant du matériel reçu et ne fonctionnant pas (procédure DOA – Dead on Arrival en anglais)

VXL traite tous les problèmes pièces et main d'œuvre dans les sept premiers jours à compter de l'envoi en DOA (dead on arrival). Le client doit signaler et renvoyer l'appareil DOA dans les sept jours à compter de la réception du numéro de RMA.

Limite de la garantie du logiciel

VXL est un fabricant de matériel et, par conséquent, il ne procure pas de garantie sur le logiciel pouvant être livré avec le matériel, ou en faire partie, à moins qu'il n'ait été spécialement conçu par notre société. Le logiciel, faisant partie de tout matériel et n'étant pas, à l'origine, fabriqué par nous, est vendu tel quel et VXL ne procure aucune garantie en ce qui le concerne.

Limites et exclusions de la garantie

CETTE GARANTIE VOUS DONNE LES DROITS LEGAUX SPECIFIQUES A UN UTILISATEUR, SUSCEPTIBLES D'ETRE DIFFERENTS D'UN ETAT A UN AUTRE ET D'UN PAYS A UN AUTRE, OU D'UNE CIRCONSCRIPTION JURIDIQUE A UNE AUTRE. DANS LE CAS DE DISFONCTIONNEMENTS ET DE VICÉS DU MATERIEL, LES RESPONSABILITES DE VXL SE LIMITENT A LA REPARATION ET AU REMPLACEMENT, AINSI QUE STIPULE DANS CETTE GARANTIE. TOUTES GARANTIES FORMELLES ET SOUS ENTENDUE SUR LE MATERIEL, SANS SE LIMITER A TOUTES GARANTIES SOUS ENTENDUES, CONDITIONS DE QUALITE MARCHANDE ET ADEQUATION A UN OBJECTIF, SE LIMITENT A LA PERIODE DE GARANTIE EXPOSEE DANS CE DOCUMENT, ET AUCUNES GARANTIES, QUELLES SOIENT FORMELLES OU SOUS ENTENDUES, NE SERONT CONCERNEES A LA SUITE DE CETTE PERIODE. CERTAINS ETATS, PAYS ET CIRCONSCRIPTIONS JURIDIQUES PEUVENT NE PAS AUTORISER DE LIMITATIONS SUR LA DUREE D'UNE GARANTIE SOUS ENTENDUE ET, SI VOUS DEVIEZ TOMBER DANS CETTE CATEGORIE, CES LIMITATIONS NE VOUS CONCERNERAIENT PAS.

VXL NE POURRA ETRE TENUE RESPONSABLE AU-DELA DES SERVICES DE SAV EXPOSES DANS CE DOCUMENT, NI DE DEGATS ACCIDENTELS OU CONSECUTIFS, NOTAMMENT ET SANS LIMITATION, TOUTES RESPONSABILITES CONCERNANT LES PRODUITS NE POUVANT ETRE UTILISES OU DES INFORMATIONS PERDUES OU DU LOGICIEL. CERTAINS ETATS, PAYS ET CIRCONSCRIPTIONS JURIDIQUES N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DEGATS ACCIDENTES OU CONSECUTIFS, ET SI VOUS POUVEZ EN ETRE EXEMPTÉ, CE TYPE D'EXCLUSION OU DE LIMITATION PEUT NE PAS VOUS CONCERNER.

NONOBTANT TOUT ELEMENT CONTRAIRE AUX DISPOSITIONS CI-MENTIONNEES, EN AUCUNES CIRCONSTANCES VXL, SES SUCESSEURS, RESPONSABLES, DIRECTEURS, EMPLOYES, AYANT DROITS ET AGENTS, CECI CONFORMEMENT A QUELQUE THEORIE JURIDIQUE, TORT CONTRACT ETC. NE SERONT RESPONSABLES DE QUELLE QUE FACON QUE CE SOIT, ET SANS LIMITATION, DE TOUTES PERTES OU INEXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS, PERTES COMMERCIALES OU DE BENEFICES, OU DE TOUS AUTRES PREJUDICES INDIRECTS OU DIRECTS, ACCIDENTELS, PUNITIFS, EXEMPLAIRES OU CONSECUTIFS, SURVENANT DE L'UTILISATION DU MATERIEL COUVERT PAR CETTE GARANTIE. EN AUCUNS CAS VXL, SES SUCESSEURS, AYANT DROITS, RESPONSABLES, AGENTS OU EMPLOYES, NE DEVRONT REpondre A UNE QUELCONQUE PARTIE, DE TOUS PREJUDICES OU DEGATS, DE PLUS DU MONTANT QUE CETTE PARTIE A PAYE A VXL LORS DE L'ACHAT DU MATERIEL CI-MENTIONNE, MEME SI VXL A ETE INFORME DE L'EVENTUALITE DE CE TYPE DE DEGATS OU DE TOUTE RECLAMATION DE TOUTE AUTRE PARTIE DE CE TYPE.